

Définition de fonction

Agent d'exploitation Réseaux - Usines

01 CONTEXTE DE L'EMPLOI

Le SID assure l'alimentation en eau brute destinée à l'irrigation ou à l'arrosage de jardins d'environ 15.000 clients dont environ 4.000 agriculteurs, sur 126 communes de la Drôme.

Pour mener à bien ses missions, il exploite 110 stations de pompage, 2 usines hydroélectriques, 85 Km de canaux et 4000 Km de réseaux sous pression répartis sur l'ensemble du périmètre desservi.

02 RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Le (ou la) technicien(ne) est sous l'autorité du (de la) Responsable d'exploitation.

03 MISSIONS / ACTIVITES

Assure, avec le responsable de réseaux-usines du réseau Nord de l'antenne de la plaine de Valence, la production d'électricité et la distribution d'eau brute d'irrigation sur le secteur attribué,

A la responsabilité avec le responsable réseaux-usines, de l'entretien, de la maintenance et du bon fonctionnement du barrage d'Auberives, de la prise d'eau du canal de la Bourne, de la partie amont du canal de la Bourne, du canal de la Lyonne, des stations de pompage d'eau, des 2 usines de production d'électricité et des réseaux de distribution d'eau sur son secteur.

Assure des astreintes d'exploitations définies annuellement (1 semaine sur 2),

Peut être amené à intervenir sur des installations extérieures au SID en fonction des contrats de prestations de services signés par le SID.

Relation abonnés:

- Assume le relationnel "terrain" avec les abonnés irrigants,
- Assume le rôle de police des branchements (vérification de la conformité des bornes, débit - pression, avec les contrats d'abonnement)
- Assure les relevés compteurs.

Suivi et maintenance des stations de pompage et usines hydroélectriques:

- Est responsable de la sécurité des ouvrages qu'il exploite (chargé de consignation BT et HT),
- Assure la mise en service, le suivi et les réglages des ouvrages dont il a la responsabilité,
- Assure la maintenance préventive et curative de 1^{er} niveau (selon les directives du service électromécanique),
- Peut être mandaté par le service électromécanique pour faire des opérations de maintenance de 2^{ème} niveau,
- Assure le suivi et le contrôle des entreprises sous-traitantes intervenant sur les ouvrages dont il a la responsabilité,
- Est responsable de la propreté des ouvrages, assure le petit entretien de type génie civil ainsi que l'entretien des espaces verts aux abords immédiats des ouvrages.

Suivi et maintenance des réseaux de distribution:



- Vérifie le bon fonctionnement des organes des réseaux,
- Assure la maintenance ou le renouvellement d'organes des réseaux (ventouses, vannes, branchements, bornes, compteurs etc....) en collaboration avec le service TP ou des prestataires extérieurs,
- Assure le suivi et le contrôle des entreprises sous-traitantes intervenant sur les réseaux.

Gestion du canal de la Bourne:

- Assure la gestion de la partie amont du canal de la Bourne, en partenariat avec l'astreinte « canal » pendant la saison d'irrigation, en vue d'optimiser la production d'électricité tout en assurant prioritairement l'alimentation en eau d'irrigation,
- Assure la surveillance et l'entretien courant du canal de la Bourne sur son secteur
- Assure la surveillance et l'entretien de la prise d'eau et du canal de la Lyonne

Report de données:

- Assure le report des informations au chef de service exploitation des indicateurs de fonctionnement et de performance des ouvrages et réseaux,
- Assure le report des informations au service maintenance électromécanique du suivi et de l'état des installations,
- Participe à l'élaboration des programmes d'amélioration ou de renouvellement des réseaux et ouvrages.

04 SAVOIR ETRE SOUHAITÉ

ANALYSER

Va à l'essentiel, synthétise – Analyse la situation dans sa globalité avec discernement et recul
Détection l'origine d'une panne, Utilise des appareils de métrologie, de test, et de mesure électrique.
Analyse des données de maintenance.

AGIR ENSEMBLE

Est ouvert, à l'écoute des autres – Adapte sa communication aux différents interlocuteurs
Sait expliquer et argumenter
Coopère et s'entraide au sein des collectifs de travail – Pense son organisation en partenariat avec son responsable de réseau

S'ORGANISER

Optimise son temps et son organisation – Identifie et sollicite les ressources nécessaires – Priorise et gère sa charge de travail

S'ADAPTER

Est en apport de solutions face aux aléas – Est ouvert à l'innovation, fait évoluer les pratiques –
Est force de propositions d'amélioration continue

AGIR AVEC FIABILITE

Fait preuve de persévérance et de ténacité – Apporte des réponses pertinentes avec régularité –
Vérifie les travaux réalisés

MAITRISER LA TECHNIQUE

Produit un travail de qualité nécessaire et suffisante, en toute sécurité - Fait preuve de polyvalence et de transversalité - Développe, élargit et transmet ses compétences techniques

REPORTER

Assure un reporting auprès de sa hiérarchie et auprès des agents opérationnels d'exploitation



05 COMPETENCES REQUISES

Compétences Professionnelles :

- Connaissance du SID et de ses activités,
- Maîtrise de l'outil informatique (Word - Excel etc...),
- Rigueur et méthodologie.

Qualités Personnelles :

- Rigueur, organisation et polyvalence
- Sens de l'écoute
- Fiable et synthétique
- Soucieux du travail en équipe, autonome mais pas indépendant
- Professionnel dans ses relations (avec les élus, usagers, entreprises...)

06 FORMATION ET EXPERIENCE

Connaissance des procédures (Méthodologie) et des fournitures nécessaires à ses activités,
Connaissance dans les domaines mécanique, électrique, régulation, hydraulique
Connaissances informatiques (Word, Excel, Outlook, etc..),

07 HABILITATIONS

Habilitations obligatoire :

Permis B

Habilitation électriques en Basse tension et haute tension

Habilitations souhaitables :

Secouriste du travail

Usage et Maniement des extincteurs

08 CONDITIONS D'EXERCICE DE L'EMPLOI

- CDI (après une éventuelle période en CDD si nécessaire)
- Complet, 35h annualisé
- Le poste est basé sur le secteur Nord de l'antenne plaine de Valence limitrophe Drôme/Isère.
- Horaires : en vigueur dans l'entreprise
- Domicilié à proximité de son secteur d'intervention dans un zone couverture par la téléphonie portable et à minima par le réseau ADSL
- Astreinte 1 semaine sur 2

